

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

(Version 2020)

SOMMAIRE

Désignation	Page
I – Objet	4
II- Définition	4
III - Champ d'Application	4
IV- Rémunérations, Tarifs et Commissions	4
V – Rémunération des Dépôts et Placements	4
V.1 - Les comptes à Vue	4
V.1.1 - Les comptes à Vue en dinars	4
V.1.2 - Les comptes à Vue en devises	4
V.2 – Dépôts Rémunérés (Placements)	4
V.2.1 – Les Bons d'investissement (bons de caisse) et Comptes d'investissement (Dépôts à Terme)	5
V.2.2 – Les Comptes de Livrets « Epargne » Banque	5
V.2.3 - Les Provisions Reçues en Garantie Credoc (PREG)	6
V.2.4 –Autres Provisions Reçues en Garantie	6
VI – Rémunération des Financements	6
VII – Commissions et Frais sur Opérations de Banque	8
VIII – Conditions applicables aux Opérations de Banque et de Commerce Extérieur	8
IX – Conditions particulières	9
X – Dispositions Fiscales	9
XI – Entrée en Vigueur	9
ANNEXES	10
ANNEXE I - Conditions Applicables aux Opérations de Banque	10
I-Opérations de Caisse	10
II -E- Banking	15
III -Change Manuel	21
IV -Engagements par Signature	22
V- Frais et Commissions Divers	22
VI – Cartes Bancaires	23
ANNEXE II - Opérations de Commerce Extérieur	30
1 - Opérations à l'Importation	30
2 – Opérations à l'Exportation	32
3 – Autres Opérations de Commerce Extérieur	33

ANNEXE III- Opérations d'Evaluation et Réévaluation des biens reçus en garanties	34
1- Barème des honoraires d'évaluation ou réévaluation des biens immobiliers reçus en garantie dans le cadre du financement des entreprises et financement immobilier aux particuliers	34
2- Barème des honoraires d'évaluation ou réévaluation des biens, des travaux de construction ou d'aménagements dans le cadre du financement immobilier aux particuliers	35
ANNEXE IV – Définitions	36

I. OBJET

La présente Instruction a pour objet la révision des Conditions Générales de Banque (version 2020) applicables à la clientèle.

Cette révision concerne la mise en place de nouvelles tarifications des commissions prélevées sur les opérations de commerce extérieur à l'import et de transfert de revenus conformément à :

- Règlement Banque d'Algérie n° 20-04 du 15 Mars 2020 relatif au Marché Interbancaire des Changes, des Opérations de Trésorerie Devise et aux Instruments de Couverture du Risque de Change;
- L'Instruction n° 04-20 du 02 Avril 2020 relative aux Tarifs des Commissions prélevées par les Banques et Etablissements Financiers, Intermédiaires agréés, au titre des Opérations de Commerce Extérieur à l'Import et de Transferts de Revenus.

Cette Instruction annule et remplace celle portant référence IN 039/DO/AD/CGB/017 du 29 Janvier 2020 portant Conditions Générales de Banque –Version 2020-.

II. DEFINITION

Par Conditions Générales de Banque, il est entendu la rémunération, les tarifs, les commissions, les frais et taxes appliqués aux opérations de banque réalisées par la Banque.

III. CHAMP D'APPLICATION

La présente Instruction est applicable par l'ensemble des Agences de la Banque.

IV. REMUNERATIONS, TARIFS ET COMMISSIONS

Les Conditions Générales de Banque s'appliquent aux :

- Rémunérations des dépôts et placements à terme de la clientèle ;
- Rémunérations des financements ;
- Conditions applicables aux opérations de banque (Annexe I);
- Opérations de Commerce Extérieur (Annexe II);
- Opérations d'évaluation et réévaluation des biens reçus en garanties (Annexe III)

V – REMUNERATION DES DEPOTS ET PLACEMENTS

V.1 - Les Comptes à Vue

- **V.1.1 Les Comptes à Vue en dinars** : à l'exception des Comptes sur Livret, tous les autres comptes à vue en dinars, quelle qu'en soit la nature, ne donnent pas lieu à rémunération.
- **V.1.2 Les Comptes en devises** : Les comptes à Vue en devises ne donnent lieu à aucune rémunération.

V.2 – Dépôts rémunérés (Placements)

La rémunération des dépôts obéit aux règles du contrat Moudharaba et/ou Wakala Bil Istithmar.

Les comptes ouvrant droit à la rémunération selon les règles de la Moudharaba sont :

V.2.1– Les Bons d'Investissement (Bons de Caisse) et Comptes d'investissement (DAT) :

Bons d'Investissement et Comptes d'Investissement (DAT)

Durée	(Parts en %)		
Duree	Client	Banque	
03 mois	35%	65%	
06 mois	50%	50%	
12 mois	63%	37%	
18 mois	67%	33%	
24 mois	75%	25%	
36 mois	80%	20%	
48 mois	85%	15%	
60 mois et plus	95%	5%	

Conditions : Les comptes d'Investissement et les Bons d'Investissement doivent être bloqués pour la période de placement correspondant à chaque part de rémunération.

Toutefois, en cas de remboursement exceptionnel anticipé, la part applicable est ramenée à la période immédiatement inférieure à la durée courue diminuée d'un point (1%) de rendement.

V.2.2 - Les Comptes de Livrets « Epargne » Banque:

	(Part en %)
Client	Banque
60%	40%

Une réserve d'égalisation des profits peut être constituée sur les bénéfices de la Moudharaba dans une limite de 30 %. Elle servira à compenser les éventuelles baisses de rendement sur les dépôts.

La Banque peut accorder des avances périodiques sur rémunération à régulariser en fin d'année.

Les comptes pouvant ouvrir droit à la rémunération selon les règles de la Wakala Bil Istithmar sont :

V.2.3 – Les Provisions Reçues en Garantie « Credoc » (PREG)

Les provisions Reçues en Garantie « Credoc » peuvent être rémunérées ou non rémunérées à la convenance du client qui doit se prononcer explicitement dans sa demande d'ouverture du crédit documentaire.

L'option de non rémunération implique la constitution d'un déposit du montant de l'opération documentaire au compte PREG seulement. Par contre, la formule rémunératrice ouvre droit à la rémunération du montant logé au compte PREG à partir de la date de l'ouverture du Credoc jusqu'à sa réalisation.

La rémunération obéit aux conditions suivantes :

- Elle est régie par les principes de la Wakala Bil Istithmar;
- La PREG est constituée par les propres avoirs du client ;
- La rémunération à servir commence à courir à partir du premier jour qui suit la date de la constitution de la provision ;
- Le décompte de la rémunération se fait à la réalisation du Crédit Documentaire ;
- Le taux de rémunération est fixé périodiquement par décision de la Direction Générale de la Banque ;
- La rémunération est versée au compte du client après déduction de l'Impôt sur le Revenu Global (IRG).

V.2.4 - Autres Provisions Reçues en Garantie

Les autres comptes de provisions ouverts en garantie pour d'autres opérations de financements ne donnent lieu à aucune rémunération.

VI – REMUNERATION DES FINANCEMENTS

En fonction du besoin financier du client et/ou de la nature de l'opération, Al Salam Bank Algeria met en place des financements à la clientèle sous forme de :

1) Financement par Crédit Commercial

- Mourabaha
- Bai Adjel
- Istisn'a
- Salam
- Iiara
- Bai Bil Wakala

2) Financement Participatif

- Moudharaba
- Moucharaka
- Mouzara'a
- Moussakate
- Mougharassa

La rémunération des financements par crédit commercial est déterminée par référence à un taux de rendement annuel selon les tableaux ci-après :

FINANCEMENT AUX ENTREPRISES	Taux de rendement annuel	
Financement à Court Terme	9 %	
Financement à Moyen Terme	9 %	
Credit Bail –Leasing- (Ijara)	Loyers négociables	
Financements Participatifs	Selon convention	

(*) La rémunération privilégiée (-1%) des financements de projets ou d'entreprises qui adoptent la norme ISO 26000 relative à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ayant abouti à une certification ISO 14001 portant sur le Management Environnemental.

Les utilisations des lignes de financement autorisées doivent intervenir dans un délai de :

- Trois (03) mois après la notification, pour le financement permanent.
- Un (01) mois après la notification, pour le financement ponctuel.

FINANCEMENT AUX PARTICULIERS	Epargnant (*)	Non Epargnant	Non Epargnant avec Domiciliation de salaire
Financement Immobilier (**)	7% l'an	7,75% l'an	7,25% l'an
Financement Immobilier pour personnes handicapées (**) (****)		6,75% l'an	
Financement à la consommation-Equipements- (**)		11% l'an	
Financement à la Consommation-Véhicules-(**)		12% l'an (***)	10,50% l'an
Financement à la consommation-Véhicules- pour personnes handicapées (**) (****)		9% l'an	9% l'an

^(*) Est considéré comme « Epargnant », le client qui a un Compte Livret Epargne ouvert sur les livres d'Al Salam Bank Algeria depuis au moins une année et généré un gain cumulé d'au moins 5 000 DA.

- (**) Assurance-crédit à la charge de la Banque.
- (***) Avec prélèvement CCP.

(****) Rémunération privilégiée pour les personnes handicapées dûment justifiées.

Les financements participatifs donnent lieu à un partage des bénéfices selon convention.

Des conditions exceptionnelles (hors les conditions fixées par la présente) peuvent être octroyées aux clients importants, après accord écrit de la Direction Générale.

Les clients n'ayant pas honoré à échéance leurs engagements au titre des financements se voient appliquer une majoration de la marge bénéficiaire lors des futures opérations de financements. A défaut, une pénalité de retard décomptée sur la base du taux de rendement annuel majoré de 2% leur est appliquée.

En cas d'application de pénalité de retard au titre des échéances impayées, le produit additionnel est impérativement logé dans un fonds de bienfaisance et d'œuvres d'intérêt général (Compte Produits à Liquider) dont l'utilisation ne saurait profiter à la banque ni directement ni indirectement.

VII – COMMISSIONS ET FRAIS SUR OPERATIONS DE BANQUE

L'exécution par la banque des opérations bancaires en faveur de la clientèle donne lieu à Perception de commissions et/ou frais selon la nature de l'opération.

Les commissions sont de deux (02) sortes, flat ou selon la durée.

- Flat : Lorsqu'elle est forfaitaire et prélevée d'avance à titre de Commission de Gestion.
- Selon la durée : Lorsqu'elle est fonction de son temps d'utilisation et, généralement, prélevée à titre de Commission d'engagement et calculée sur la durée effective de l'engagement de la Banque.

Les commissions et frais d'expertise se rapportant à l'évaluation et la réévaluation immobilière, réalisées par les propres moyens de la Banque, sont à la charge du client et décomptées selon le barème d'honoraires en vigueur.

VIII-CONDITIONS APPLICABLES AUX OPERATIONS DE BANQUE ET DE COMMERCE EXTERIEUR

Les conditions applicables aux Opérations de Banque et de Commerce Extérieur sont reprises en Annexes I et II.

Lorsque les Conditions Générales de Banque précisent que la rémunération applicable aux Correspondants est liée aux accords particuliers, la Direction du Commerce Extérieur communiquera aux Agences le contenu de ces derniers, en leur précisant le montant minimum à appliquer.

Les ouvertures de crédits documentaires financées par l'une des formules de vente par tempérament, Mourabaha-Bai Adjel, Ijara ou Istisna'a, sont exemptées de commissions d'engagement.

L'équivalent des commissions de domiciliation, d'ouverture, de modification et de règlement ainsi que les frais de Swift sont rajoutés à la marge bénéficiaire sur financement (prix de vente ou loyers selon le cas).

IX – CONDITIONS PARTICULIERES

Les Comptes de Chèques, les Comptes INR, les Comptes CEDAC et les Comptes Devises ne peuvent présenter un solde débiteur.

X – DISPOSITIONS FISCALES

Les marges sur les opérations de financement par crédit commercial, la partie marge bénéficiaire des loyers sur Ijara immobilière autre que celle contractée dans le cadre du financement du logement en faveur des particuliers ainsi que l'intégralité des loyers sur ijara mobilière donnent lieu à la facturation de la TVA au taux en vigueur.

Les rémunérations servies aux dépôts et bons d'investissement ainsi qu'aux dépôts d'épargne et investissement donnent lieu à la retenue à la source de l'IRG au taux en vigueur.

XI – ENTREE EN VIGUEUR

La présente Instruction prend effet à compter du 05 Avril 2020.

ANNEXE I -

CONDITIONS APPLICABLES AUX OPERATIONS DE BANQUE

I - Opérations de Caisse

Nature de l'opération	Montant de la Commission (DA)	Observation s
I - Les Moyens de Paiement		
1 - Opérations de Paiement en Interbancaire au débit du compte du		
client		
1.1 - Paiement du Chèque		
1.1.1 - Jusqu'au 100 000 DA	50,00 /appoint	
1.1.2 - Plus de 100 000 DA	100,00 /appoint	
1.2 - Virement Emis		
1.2.1 - Virement télé compensé	100,00	
1.2.2 - Virement Ordinaire Multiple	50,00/bénéf.	
1.2.3 - Virement Urgence RTGS		
1.2.3.1 - jusqu'à 1 Million DA	1 500,00	
$1.2.3.2 - > 1$ Million DA et ≤ 5 Million DA	2 000,00	
$1.2.3.3 - > 5$ Million DA et ≤ 10 Million DA	3 000,00	
1.2.3.4 - > 10 Million DA	10 000,00	
1.3 - Paiement d'un prélèvement	Gratuit	
1.4 - Paiement d'une Lettre de Change	350.00	
1.5 - Paiement d'un Billet à Ordre	350.00	
1.6 - Emission de Rejet des Impayés		
1.6.1 - Emission Rejet de Chèque - Provision Insuffisante - (1)	800,00	
1.6.2 - Emission Rejet Prélèvement	500.00	
1.6.3 - Emission Rejet Effet	500,00	
2 - Opérations d'Encaissement au crédit du compte du client		
2.1- Encaissement du Chèque		
2.1.1-Chèque numérisé	300,00/ chèque	
2.2- Virement Reçu		
2.2.1 - Virement reçu via CPI	Gratuit	
2.2.2 - Virement urgent reçu via RTGS		
2.2.2.1 – jusqu'à 1 Million DA	300,00 / Virt	
2.2.2.2 - > 1 Million DA et ≤5 Million DA	400,00 / Virt	
$2.2.2.3 - > 5$ Million DA et ≤ 10 Million DA	600,00 / Virt	
2.2.2.4 - > 10 Million DA	2 000,00 / Virt	

- (1) Les motifs de rejet indiqués ci-après ne sont pas concernés par le prélèvement de commissions prévues à l'alinéa 1.6.1 ci-dessus :
 - Coordonnées bancaires invalides code 002.
 - Image chèque non reçue code 306.
 - Image inexploitable code 307.
 - Non-conformité entre image et enregistrement code 309.

I - Opérations de Caisse (Suite)

Nature de l'opération	Montant de la Commission (DA)	Observations
2.3 – Recouvrement d'un prélèvement	20,00/unité	
2.4 - Encaissement d'une Lettre de Change	250,00/unité	
2.5 - Paiement d'un Billet à Ordre	250,00/unité	
2.6 - Retour impayés, réception des rejets		
2.6.1 – Réception d'un Chèque Revenu Impayé	400,00	
2.6.2 – Réception d'un Virement Rejeté	100,00	
2.6.3 – Réception du retour d'un prélèvement	100,00	
2.6.4 – Réception d'un Effet Impayé (Traite ou Billet à Ordre)	500,00	
3 - Services attachés aux Moyens de Paiement		
A - Opérations de Retrait		
1 - Retrait en Espèces		
1.1-Retrait en Espèces auprès de l'Agence domiciliataire	Gratuit	
1.2 - Retrait en Espèces déplacé		
1.2.1 - Jusqu'à 15 000 DA	Gratuit	
$1.2.2 -> 15\ 000\ DA\ et \le 50\ 000\ DA$	50,00	
1.2.3 -> 50 000 DA	100,00	
2 - Retrait Espèces sur Livret Epargne	Gratuit	
B - Opérations de Versement		
1 - Versement Espèces - quelque soit le lieu et le montant	Gratuit	
2 - Versement Espèces sur Livret Epargne - quelque soit le montant	Gratuit	
4 - Chèques "Paiement"		
A - Transactions au débit du compte client		
1 - Paiement de chèque		
1.1 – Reçu d'une même Agence	Gratuit	
1.2 - Reçu d'une autre Agence de tenue de compte	Gratuit	
2 - Paiement de Chèque à distance	Gratuit	
B - Transactions au crédit du compte client		
1 – Remise à l'Encaissement de Chèque		
1.1 - Tiré sur la même Banque		
1.1.1 - Même Agence	Gratuit	
1.1.2 - Autres Agences	Gratuit	

I - Opérations de Caisse (Suite)

Nature de l'opération	Montant de la Commission (DA)	Observations
5 - Les Virements		
A - Virements Emis : Transactions au débit du compte client		
1 - Virement Occasionnel, en faveur de :		
1.1-Virement de compte à compte entre particuliers au sein d'Al-Salam Bank Algeria	Gratuit	
1.2-Virement de compte à compte entre personnes morales au sein d'Al-Salam Bank Algeria	100,00	
2 - Virement Permanent, en faveur de :		
2.1-Virement Permanent de compte à compte entre particuliers au sein d'Al-Salam Bank Algeria	Gratuit	
2.2-Virement permanent de compte à compte entre personnes morales au sein d'Al-Salam Bank Algeria	100,00	
2.3-Virement Permanent Client autres Banques	100,00	
3 - Virement Multiple, Bénéficiaires		
3.1 - Auprès de la même Agence d'Al Salam Bank Algeria	Gratuit	
B - Virements Reçus : Transactions au crédit du compte		
client		
1 - Virements Reçus		
1.1 - Virement de compte à compte faveur client de la même Agence	Gratuit	
1.2 - Virement d'un tiers de la même Agence d'Al Salam Bank Algeria	Gratuit	
1.3 - Virement d'un tiers d'une autre Agence d'Al Salam Bank Algeria	Gratuit	
1.4 - Virement d'une autre Banque	Gratuit	
1.5- Virement d'Algérie Poste- Trésor		
1.5.1- Jusqu'à 100 000,00 DA	50,00 / Virt	
$1.5.2 - 100\ 000,00\ DA\ et \le 500\ 000,00\ DA$	200,00 / Virt	
$1.5.3 - > 500\ 000,00\ DA\ et \le 1\ 000\ 000,00\ DA$	300,00 / Virt	
$1.5.4 - > 1\ 000\ 000,00\ DA\ et \le 5\ 000\ 000,00\ DA$	400,00 / Virt	
$1.5.5 - > 5\ 000\ 000,00\ DA \ et \le 10\ 000\ 000,00\ DA$	600,00/ Virt	
1.5.6- > 10 000 000,00 DA	2 000,00/ Virt	
1.6 - Virement de la Banque d'Algérie	Gratuit	
2 - Autres Virements Reçus Rétrocession de provisions de toute nature	Gratuit	
6 - Les Prélèvements	Gratuit	
A- Les Prélèvements : Transactions au débit du compte client		
Mise en place autorisation de prélèvement		
1 - Commission de Gestion	50,00	
2 - Paiement par avis de prélèvement	,	
- Lors du débit en compte en intra bancaire	Gratuit	
3 - Opérations sur avis de prélèvement	150,00	
4 - Rejet d'un prélèvement pour insuffisance de provision	100,00	
5 - Dénonciation, résiliation d'autorisation de prélèvement	50,00	

I - Opérations de Caisse (Suite)

Nature de l'opération	Montant de la Commission (DA)	Observations
B - Les Prélèvements : Transactions au crédit du compte client		
Mise en place et gestion du dossier d'agrément de prélèvement		
1 – Commission de Gestion	10 000,00/Flat	
2 - Exécution de l'ordre de prélèvement		
Le bénéficiaire est client d'Al Salam Bank Algeria	250,00	
3 - Rejet par une Agence tirée d'Al Salam Bank Algeria	250,00	
4 - Résiliation de contrat	10 000,00	
7 - Les Effets		
A- Les Effets : Transactions au débit du compte client		
- Paiement effets domiciliés présentés à échéance par une	250,00	
Agence d'Al Salam Bank Algeria		
B - Les Effets : Transactions au crédit du compte client		
- Encaissement d'effets Tirés sur la même Banque	250,00	
8 - Services Attachés au Fonctionnement du Compte		
1 - Ouverture de compte (quelque soit sa nature)		
1.1 - Ouverture de compte divers (Algérie)	Gratuit	
1.2 - Ouverture de compte (Etranger)	Gratuit	
2 - Frais de Gestion et de Tenue de Compte		
2.1 - Compte Courant	2500,00/Trim	
2.2 - Compte de Chèque	1 000,00/ l'an	
2.3 - Compte INR	5000,00/Annuel	
2.4 - Compte CEDAC	5000 ,00 /Annuel	
2.5 - Compte sur Livret Epargne	Gratuit	
2.6 - Compte du Personnel de la Banque	Gratuit	
3 - Remise de Chéquiers au client (au guichet)		
3.1 - Chèques non barrés	Gratuit	
3.2 - Chèques barrés	Gratuit	
3.3 - Remise de Livret Epargne	Gratuit	
3.4 – Tarif des chéquiers	Gratuit	
3.5 - Expédition du chéquier ou de carnet à domicile	Gratuit + frais d'expédition	
4 – Délivrance de Chèque de Banque		
4.1 - Client de la Banque	1 500,00	
4.2 - Restitution (annulation) Chèque de Banque	1 000,00	

I - Opérations de Caisse (Suite)

Nature de	Montant de la	Observations
l'opération	Commission (DA)	Observations
5 - Demande Historique ou relevé de compte (à la	150,00	
demande de la clientèle)		
6 – Etablissement et envoi d'un relevé de compte	Gratuit	
trimestriel au client		
7 - Frais de recherche de documents ou écritures		
7.1 - Documents non archivés	500,00	
7.2 - Documents archivés	1 000,00	
8 - Frais de Publication		
8.1 – Frais de Photocopie de documents	50,00 /page	
8.2 – Frais de duplication de documents	100,00 /page	
9 - Clôture d'un Compte en dinars		
9.1 - Compte Courant	Gratuit	
9.2 - Compte de Chèque	Gratuit	
9.3 - Autres Comptes en dinars	Gratuit	
10 - Saisie Arrêt		
10.1 - Saisie Arrêt Reçue	1 500,00	
11 - ATD Reçu	3 000,00	
12 – Successions	2 000,00	
13 – Oppositions Emises		
13.1 - Opposition sur Chèque	1 000,00 /dossier	
13.2 - Opposition sur Titres	1 000,00 /dossier	
14- Location de Coffres Forts		
14.1 - Petit Modèle	5 000,00 / an	
14.2 - Moyen Modèle	8 000,00 / an	
14.3 - Grand Modèle	10 000,00 / an	
15- Location de Coffres Forts pour le personnel de la	,	
Banque		
15.1 - Petit Modèle	2 500,00 / an	
15.2 - Moyen Modèle	4 000,00 / an	
15.3 - Grand Modèle	5 000,00 / an	
16 - Location d'une boite à courrier	2 000,00 / an	
17 –Cautionnement (Coffres Forts)	10 000,00	
18 - Cautionnement (Coffres Forts) pour le personnel	Gratuit	
de la Banque		
19 - Demande de Renseignements Commerciaux		
19.1 – Sur Banques	2 500,00	
19.2 – Sur Entreprises	2 500,00	
20 - Authentification de Signature	2 000,00	

II – E-BANKING

II.1-Al Salam Moubachir Premium Offerts aux Clients « Particuliers » et « Professionnels »

	Services	Montant de la Commission (HT)	Abonnement (HT)
1	Consultation des soldes	Gratuit	150 DA/mois/compte avec 50% de réduction
2	Historique des soldes		sur tout compte supplémentaire
3	Consultation des derniers mouvements (relevés de comptes ou d'opérations)		
4	Recherche d'opérations sur le compte		
5	Téléchargement des relevés de compte		
6	Edition des relevés de compte		
7	Edition des Relevés d'Identité Bancaire		
8	Virement même client même agence		
9	Virement différents clients même agence	Gratuit	
10	Virement intra agences ASBA	Gratuit	
11	Virement agences autres Banques.	100 DA/Virement	
12	Saisie de virements de masse	50 DA/virement	

II.2-Al Salam Smart Banking Premium Offerts aux Clients «Particuliers» et Professionnels»

	Services	Montant de la Commission (HT)	Abonnement (HT)
	Sur PC		200 DA/mois/compte
1	Consultation des soldes	Gratuit	avec 50% (des 200 DA)
2	Historique des soldes		de réduction sur tout
3	Consultation des derniers mouvements (relevés de comptes ou d'opérations)		compte supplémentaire
4	Recherche d'opérations sur le compte		
5	Téléchargement des relevés de compte		
6	Edition des relevés de compte		
7	Edition des Relevés d'Identité Bancaire		
8	Virement même client même agence		
9	Virement différents clients même Agence	Gratuit	
10	Virement intra Agences ASBA	Gratuit	
11	Virement Agences autres Banques.	100 DA/Virement	
12	Saisie de virements de masse	50 DA/virement	
	Sur Smart Phone ou Tabl	lette	
1	Consultation des soldes et dernières transactions	Gratuit	
2	Tri et recherche des opérations sur le relevé de compte		
3	Simulation des financements (Immobilier et consommation)		
4	Convertisseur de devises		
5	Etre en contact permanent avec la Banque		
6	Virement même client même agence		
7	Virement différents clients même agence	Gratuit	
8	Virement intra agences ASBA	Gratuit	
9	Virement agences autres Banques.	100 DA/Virement	

II.3- Al Salam Moubachir Premium Offerts aux Clients « Entreprise »

	Services	Montant de la Commission (HT)	Abonnement (HT)
1	Consultation des soldes	Gratuit	600 DA/mois/compte avec 50% de
2	Historique des soldes		réduction sur tout compte
3	Consultation des derniers mouvements (relevés de comptes ou d'opérations)		supplémentaire
4	Recherche d'opérations sur le compte		
5	Téléchargement des relevés de compte		
6	Edition des relevés de compte		
7	Edition des Relevés d'Identité Bancaire		
8	Virement même client même agence		
9	Virement différents clients même Agence	100 DA/Virement	
10	Virement Agences ASBA	100 DA /Virement	
11	Virement Agences autres Banques.	200 DA/Virement	
12	Saisie de virements de masse	50 DA/virement/Unité	

II.4 - Al Salam Smart Banking Premium Offerts aux Clients « Entreprise »

	Services	Montant de la Commission (HT)	Abonnement (HT)
	Sur PC		650 DA/mois/compte
1	Consultation des soldes	Gratuit	avec 50% (des 600 DA)
2	Historique des soldes		de réduction sur tout
3	Consultation des derniers mouvements (relevés de comptes ou d'opérations)		compte supplémentaire
4	Recherche d'opérations sur le compte		
5	Téléchargement des relevés de compte		
6	Edition des relevés de compte		
7	Edition des Relevés d'Identité Bancaire		
8	Virement même client même agence		
9	Virement différents clients même agence	100 DA/Virement	
10	Virement intra Agences ASBA	100 DA /Virement	
11	Virement agences autres Banques.	200 DA/Virement	
12	Saisie de virements de masse	50 DA/virement/Unité	
	Sur Smart Phone ou Ta	blette	
1	Consultation des soldes et dernières transactions	Gratuit	
2	Tri et recherche des opérations sur le relevé de compte		
3	Simulation des financements (Immobilier et consommation)		
4	Convertisseur de devises		
5	Etre en contact permanent avec la Banque		
6	Virement même client même agence		
7	Virement différents clients même agence	100 DA/Virement	
8	Virement intra Agences ASBA	100 DA /Virement	
9	Virement agences autres Banques.	200 DA/Virement	

II.5 - Al Salam Moubachir Gold Offerts aux Clients « Entreprise »

	Services	Montant de la Commission (HT)	Abonnement (HT)
1	Consultation des soldes	Gratuit	1000 DA/mois/compte avec 50% de réduction sur
2	Historique des soldes		tout compte supplémentaire
3	Consultation des derniers mouvements (relevés de comptes ou d'opérations)		
4	Recherche d'opérations sur le compte		
5	Téléchargement des relevés de compte		
6	Edition des relevés de compte		
7	Edition des Relevés d'Identité Bancaire		
8	Fusion des comptes		
9	Virement RTGS / DJIBAYATIC émis		
	• Jusqu'à 1 Million	1500,00 DA	
	• > 1 Million ≤ 5 Millions	2000,00 DA	
	> 5 Millions ≤ 10 Millions> 10 Millions	3000,00 DA 10 000,00 DA	
10	Virement même client même agence	Gratuit	
11	Virement différents clients même agence	100 DA/Virement	
12	Virements intra Agences ASBA	100 DA /Virement	
13	Virement agences autres Banques.	200 DA/Virement	
14	Saisie de virements de masse	50 DA/virement/Unité	
15	Envoi de fichiers de virement de masse		
16	Mise à disposition de fichiers		

II.6 - Al Salam Smart Banking Gold Offerts aux Clients « Entreprise »

	Services	Montant de la Commission (DA)	Abonnement (HT)
	Sur PC	, ,	1050 DA/mois/compte
1	Consultation des soldes	Gratuit	avec 50% (des 1 000
2	Historique des soldes		DA) de réduction sur
3	Consultation des derniers mouvements (relevés de comptes ou d'opérations)		tout compte supplémentaire
4	Recherche d'opérations sur le compte		
5	Téléchargement des relevés de compte		
6	Edition des relevés de compte	/ A	
7	Edition des Relevés d'Identité		
	Bancaire		
8	Fusion des comptes		
9	Virement RTGS DJIBAYATIC émis		
	• Jusqu'à 1 Million	1500,00 DA	
	• > 1 Millions ≤ 5 Millions	2000,00 DA	
	• > 5 Millions ≤ 10 Millions	3000,00 DA	
	• > 10 Millions	10 000,00 DA	
10	Virement même client même	Gratuit	
	agence	100 70 1 777	
11	Virement différents clients même	100 DA/Virement	
12	Agence Virement intra Agences ASBA	100 DA /Virement	
13	Virement agences autres Banques.	200 DA/Virement	
14	Saisie de virements de masse	50 DA/virement/Unité	
15	Envoi de fichiers de virement de	30 DA/ virement/ Office	
	masse		
16	Mise à disposition de fichiers		
	Sur Smart Phone ou T	ablette	
1	Consultation des soldes et dernières transactions	Gratuit	
2	Tri et recherche des opérations sur le relevé de compte		
3	Simulation des financements (Immobilier et consommation)		
4	Convertisseur de devises		
5	Etre en contact permanent avec la Banque		
6	Virement même client même agence		
7	Virement différents clients même agence	100 DA/Virement	
8	Virement intra Agences ASBA	100 DA /Virement	
9	Virement agences autres Banques.	200 DA/Virement	

III -Change Manuel

Nature des Opérations	Montant de la Co	mmission (DA)	Observations	
1 – Change Manuel				
1.1 – Change Manuel (Vente)	Client ASBA	1 000 DA		
	Client de passage	1 500 DA		
	Personnel ASBA	Gratuit		
1.2 – Change Manuel (Achat)	Gratuit			
2 – Tirage de Chèques (Délivrance de Chèque de Banque OMRA- HADJ)	500 DA			

IV –Engagements par Signature	IV	-Engagem	ents par	Signature
-------------------------------	----	----------	----------	-----------

1.1.3 — dépassant 50.000.000. DA

2-Commission d'établissement de carte grise véhicule

IV –Engagements par Signature		
Nature de l'opération	Montant Commission (DA)	Observations
1 – Engagement sur avals, cautions et lettres de ga y compris les cautions en douanes.	rantie ou garantie	es de paiement
Cautions et Avals		
1 – Provisionnés à 100%	1,00%	Avec un minimum de: 3 000,00 DA
2 – Provision partielle ≥ 50% et < 100%	2,00%	prélèvement flat à la mise en place de
3 – Provision partielle ≥ 30% et < 50%	3,00%	l'engagement et
4 – Provision partielle < 30%	4,00%	 pour toute la durée de l'engagement calculé selon le
5 – Non provisionnés	5,00%	principe du trimestre mobile et indivisible.
Autres Frais		
1 – Frais d'Ouverture ou de Gestion	3 000,00	Jour ouverture
2 – Frais de Modification	1 000,00	Jour modification
3 – Frais d'Annulation	1 000,00	Jour annulation
V – Frais et Commissions Divers		
Nature de l'opération		Montant Commission (DA)
1- Commission d'Etudes des Dossiers de Financem (Investissement-Leasing-Exploitation)	ient	
1.1.1 — Jusqu'à 10 000.000. DA.		30 000,00 DA
1.1.2 — dépassant 10.000.000. DA jusqu'à 50.000	0.000,00.	80 000,00 DA

120.000,00 DA

Néant

VI - Cartes Bancaires

VI-1- Carte Internationale VISA

a) Tarification Carte Internationale VISA applicable à la Clientèle

Nature de l'opération	Montant Commission (HT)
Abonnement Annuel	
1 –Carte Prépayée	2.000,00/an
2-Carte Classique	3.000,00/an
3 - Carte Gold	6.000,00/an
4 –Carte Platinium	12.000,00/an
Rechargement	
1 –Carte Prépayée	1 000,00
2-Carte Classique	-
3 -Carte Gold	-
4 – Carte Platinium	-
Restitution Partielle du solde sans annulation	
1 –Carte Prépayée	Gratuit
2-Carte Classique	-
3 –Carte Gold	-
4 –Carte Platinium	-
Mise en Opposition Sans Re-Confection de la Carte	
1 –Carte Prépayée	1.000,00
2-Carte Classique	1.000,00
3 -Carte Gold	1.200,00
4 – Carte Platinium	1.500,00
Mise en Opposition Avec Re-Confection de la Carte	
1 –Carte Prépayée	2.000,00
2-Carte Classique	3.000,00
3 -Carte Gold	6.000,00
4 –Carte Platinium	15.000,00
Re-Conféction Carte Défectueuse	
1 –Carte Prépayée	2.000,00
2-Carte Classique	3.000,00
3 -Carte Gold	6.000,00
4 –Carte Platinium	15.000,00
Réédition du Code Confidentiel.	
1 –Carte Prépayée	1.000,00
2-Carte Classique	-
3 -Carte Gold	1.000,00
4 -Carte Platinium	1.000,00
Cash de dépannage	
1 –Carte Prépayée	-
2-Carte Classique	<u>-</u>
3 -Carte Gold	20.000,00
4 –Carte Platinium	20.000,00
Carte de dépannage	
1 – Carte Prépayée	-
2-Carte Classique	-
3 -Carte Gold	15.000,00

b) <u>Tarification Carte Internationale VISA applicable au Personnel de la Banque</u>

Abonnement Annuel 1 - Carte Prépayée 1.000,00/an 2 - Carte Classique 1.500,00/an 3 - Carte Gold 3.000,00/an 4 - Carte Pratinium 6.000,00/an Rechargement	Nature de l'opération	Montant Commission (HT)
2-Carte Classique 1.500,00/an 3 - Carte Gold 3.000,00/an 4 - Carte Platinium 6.000,00/an Rechargement 1 - Carte Prépayée Gratuit 2 - Carte Classique - 1 - 2 - 2 - 3 - 4	Abonnement Annuel	
2-Carte Classique 1.500,00/an 3 - Carte Gold 3.000,00/an 4 - Carte Platinium 6.000,00/an Rechargement 1 - Carte Prépayée Gratuit 2 - Carte Classique - 1 - 2 - 2 - 3 - 4	1 –Carte Prépayée	1.000,00/an
4 - Carte Platinium 6.000,00/an		1.500,00/an
Rechargement 1 - Carte Prépayée Gratuit	3 –Carte Gold	3.000,00/an
1 -Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Restitution Partielle du solde sans annulation 1 - Carte Prépayée 3 - Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium - Mise en Opposition sans Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium - Mise en Opposition sans Re-Confection de la Carte 1 - Carte Platinium Gratuit 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Mise en Opposition avec Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée 1 . 000,00 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold 3 . 000,00 4 - Carte Platinium 6 . 000,00 Re-Conféction Carte Défectueuse 1 - Carte Prépayée 1 . 000,00 2 - Carte Classique 1 . 500,00 3 - Carte Gold 3 . 000,00 4 - Carte Platinium 6 . 000,00 Rédition du Code Confidentiel 1 - Carte Prépayée 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage 1 - Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold 1 0.000,00 Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold 1 0.000,00 Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée 2 - Carte Classique 3 - Carte Classique 3 - Carte Platinium 1 0.000,00 Carte de dépannage	4 –Carte Platinium	6.000,00/an
2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Restitution Partielle du solde sans annulation 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Mise en Opposition sans Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée Carte Classique 3 - Carte Gold Gratuit 3 - Carte Gold Gratuit Mise en Opposition avec Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée 1 - Carte Prépayée 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold Gratuit Mise en Opposition avec Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée 1 - Carte Prépayée 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold 3 . 000,00 4 - Carte Platinium 6 . 0000,00 Re-Conféction Carte Défectueuse 1 - Carte Prépayée 1 . 000,00 2 - Carte Classique 1 . 500,00 3 - Carte Gold 3 . 000,00 4 - Carte Platinium 6 . 0000,00 Réédition du Code Confidentiel 1 - Carte Prépayée 2 - Carte Classique 3 - Carte Classique - Carte Classique 3 - Carte Classique	Rechargement	
3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Restitution Partielle du solde sans annulation 1 - Carte Prépayée Gratuit 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Mise en Opposition sans Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée Gratuit 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Mise en Opposition avec Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée 1 - Carte Classique 1 - Carte Prépayée 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Réddition du Code Confidentiel 1 - Carte Prépayée 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Cash de dépannage 1 - Carte Gold 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1 –Carte Prépayée	Gratuit
A - Carte Platinium -	2-Carte Classique	
Restitution Partielle du solde sans annulation 1 - Carte Prépayée Gratuit 2 - Carte Classique -	3 –Carte Gold	-
1 - Carte Prépayée Gratuit	4 –Carte Platinium	
2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Mise en Opposition sans Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée Gratuit 2-Carte Classique Gratuit 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Mise en Opposition avec Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée 1.000,00 2-Carte Classique 1.500,00 3 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Re-Conféction Carte Défectueuse 1 - Carte Prépayée 1.000,00 2-Carte Classique 3.000,00 A - Carte Platinium 6.000,00 Re-Conféction Carte Défectueuse 1 - Carte Prépayée 1.000,00 2-Carte Classique 3.000,00 A - Carte Gold 3.000,00 Rédition du Code Confidentiel 1 - Carte Prépayée Gratuit 2-Carte Classique - 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée - 2-Carte Classique - 3 - Carte Gold 10,000,00 Carte de dépannage 1 - Carte Platinium 10,000,00 Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée - 1 - Carte Platinium 10,000,00 Carte de dépannage	Restitution Partielle du solde sans annulation	
3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Mise en Opposition sans Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée Gratuit 2-Carte Classique Gratuit 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Mise en Opposition avec Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée 1 - Courte Prépayée 1 - Carte Classique 1 - Carte Gold 3 - Carte Gold 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium 6 - 0000,00 Re-Conféction Carte Défectueuse 1 - Carte Prépayée 1 - Courte Prépayée 1 - Carte Classique 1 - Carte Gold 3 - Carte Gold 3 - Carte Gold 3 - Carte Gold 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium 6 - 0000,00 Rédition du Code Confidentiel 1 - Carte Prépayée Gratuit 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée 2 - Carte Classique 3 - Carte Gold 1 - Carte Prépayée 1 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Cash de dépannage 1 - Carte Frépayée 1 - Carte Gold 1 - Carte Frépayée 1 - Carte Gold 2 - Carte Gold 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium 1 - Carte Gold 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium 1 - Carte Gold 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium 1 - Carte Gold 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium 1 - Carte Gold 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium 1 - Carte Gold	1 –Carte Prépayée	Gratuit
4 - Carte Platinium -	2-Carte Classique	-
Mise en Opposition sans Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée Gratuit 2-Carte Classique Gratuit 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Mise en Opposition avec Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée 1 - Carte Prépayée 1.000,00 2-Carte Classique 3.000,00 3 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Pietainium 6.000,00 Re-Conféction Carte Défectueuse 1.500,00 2 - Carte Classique 1.500,00 3 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Patinium 6.000,00 Réédition du Code Confidentiel 1 - Carte Prépayée 1 - Carte Gold Gratuit 2 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Gold 10.000,00 4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Classique -	3 – Carte Gold	
1 - Carte Prépayée Gratuit	4 –Carte Platinium	-
1 - Carte Prépayée Gratuit	Mise en Opposition sans Re-Confection de la Carte	
3 - Carte Gold Gratuit		Gratuit
4 - Carte Platinium Gratuit	- ,	Gratuit
Mise en Opposition avec Re-Confection de la Carte 1 - Carte Prépayée 1.000,00 2 - Carte Classique 1.500,00 3 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Re-Conféction Carte Défectueuse 1.000,00 1 - Carte Prépayée 1.500,00 2 - Carte Classique 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Réédition du Code Confidentiel Gratuit 1 - Carte Prépayée Gratuit 2 - Carte Classique - 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Gold 10.000,00 4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Classique -		Gratuit
1 - Carte Prépayée 1.000,00 2 - Carte Classique 1.500,00 3 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Re-Conféction Carte Défectueuse 1.000,00 1 - Carte Prépayée 1.500,00 2 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Réédition du Code Confidentiel - 1 - Carte Prépayée Gratuit 2 - Carte Classique - 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Gold 10.000,00 4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Classique -	4 –Carte Platinium	Gratuit
1 - Carte Prépayée 1.000,00 2 - Carte Classique 1.500,00 3 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Re-Conféction Carte Défectueuse 1.000,00 1 - Carte Prépayée 1.500,00 2 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Réédition du Code Confidentiel - 1 - Carte Prépayée Gratuit 2 - Carte Classique - 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Gold 10.000,00 4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Classique -	Mise en Opposition avec Re-Confection de la Carte	
3 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Re-Conféction Carte Défectueuse 1.000,00 1 - Carte Prépayée 1.500,00 2 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Réédition du Code Confidentiel 6.000,00 1 - Carte Prépayée Gratuit 2 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Gold 10.000,00 4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Classique -		1.000,00
3 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Re-Conféction Carte Défectueuse 1.000,00 1 - Carte Prépayée 1.500,00 2 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Réédition du Code Confidentiel 6.000,00 1 - Carte Prépayée Gratuit 2 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Gold 10.000,00 4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage - 1 - Carte Prépayée - 2 - Carte Classique -	2-Carte Classique	1.500,00
Re-Conféction Carte Défectueuse 1 -Carte Prépayée 1.000,00 2-Carte Classique 3.000,00 3 -Carte Gold 4 -Carte Platinium Réédition du Code Confidentiel 1 -Carte Prépayée Carte Classique 3 -Carte Gold 4 -Carte Platinium Gratuit 4 -Carte Platinium Cash de dépannage 1 -Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 -Carte Gold 1 -Carte Prépayée 1 -Carte Prépayée 1 -Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 -Carte Gold 4 -Carte Platinium Cash de dépannage 1 -Carte Prépayée - 2-Carte Classique 1 -Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage 1 -Carte Prépayée - 2-Carte Classique		3.000,00
1 - Carte Prépayée 1.000,00 2-Carte Classique 1.500,00 3 - Carte Gold 3.000,00 4 - Carte Platinium 6.000,00 Réédition du Code Confidentiel	4 –Carte Platinium	6.000,00
2-Carte Classique 1.500,00 3 -Carte Gold 3.000,00 4 -Carte Platinium 6.000,00 Réédition du Code Confidentiel	Re-Conféction Carte Défectueuse	
2-Carte Classique 1.500,00 3 -Carte Gold 3.000,00 4 -Carte Platinium 6.000,00 Réédition du Code Confidentiel	1 –Carte Prépayée	1.000,00
4 - Carte Platinium Réédition du Code Confidentiel 1 - Carte Prépayée Gratuit 2- Carte Classique 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée 2- Carte Classique 3 - Carte Gold 10.000,00 4 - Carte Platinium Carte Platinium Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée - 2- Carte Classique		
4 - Carte Platinium Réédition du Code Confidentiel 1 - Carte Prépayée Gratuit 2-Carte Classique - 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Gratuit Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée - 2-Carte Classique - 3 - Carte Gold 10.000,00 4 - Carte Platinium Carte Platinium Carte Platinium	3 -Carte Gold	3.000,00
1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique	4 –Carte Platinium	
2-Carte Classique 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Classique 4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique -	Réédition du Code Confidentiel	
2-Carte Classique 3 - Carte Gold Gratuit 4 - Carte Platinium Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Classique 4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée - 2-Carte Classique	1 –Carte Prépayée	Gratuit
4 - Carte Platinium Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique		
Cash de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 - Carte Gold 4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique -	•	Gratuit
1 -Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 -Carte Gold 4 -Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage 1 -Carte Prépayée 2-Carte Classique -	4 –Carte Platinium	Gratuit
1 -Carte Prépayée 2-Carte Classique 3 -Carte Gold 4 -Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage 1 -Carte Prépayée 2-Carte Classique -	Cash de dépannage	
2-Carte Classique 3 - Carte Gold 10.000,00 4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique -	• 0	
3 -Carte Gold 4 -Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage 1 -Carte Prépayée 2-Carte Classique -		-
4 - Carte Platinium 10.000,00 Carte de dépannage 1 - Carte Prépayée 2-Carte Classique -		10.000,00
Carte de dépannage 1 -Carte Prépayée 2-Carte Classique -	4 –Carte Platinium	,
1 –Carte Prépayée - 2-Carte Classique -		,
2-Carte Classique -		
		-
	3 -Carte Gold	7.500,00

c) <u>Tarification des opérations sur Carte Internationale VISA applicable à la Clientèle et au Personnel de la Banque</u>

Nature de l'opération sur Carte Internationale VISA	Montant Commission
1 - Paiement sur TPE et Internet	
1.1. Zone Euro	0,50% du montant du paiement
1.2 –Hors Zone Euro	2,50% du montant du paiement
2 - Retrait sur DAB	
2.1. Zone Euro	2 Euro+1% du montant du retrait
2.2 –Hors Zone Euro	2 Euro+2,50% du montant du retrait

VI-2- <u>Carte Inter Bancaire (CIB)</u>

Nature de l'opération	Montant Commission (HT)
Carte Interbancaire AMINA et OUMNIYATI	
Délivrance de la Carte.	
1 –Carte Classique	Gratuit
2 –Carte Premium	Gratuit
3 -Carte Gold	Gratuit
Délivrance de la 2 ^{ème} Carte sur le même compte	
1 – Carte Classique	150,00
2 – Carte Premium	200,00
3 – Carte Gold	250,00
Délivrance de la Carte au Personnel de la Banque.	Gratuit
Renouvellement de la Carte.	
1 –Carte Classique	300,00
2 –Carte Premium	400,00
3 -Carte Gold	500,00
Réédition du Code Confidentiel.	200,00
Réédition à nouveau du Code Confidentiel.	200,00
Réédition du Code Confidentiel E. Paiement	150,00
Réédition à nouveau du Code Confidentiel E. Paiement	50,00
Re-confection Carte en cours de validité à la demande du client.	
1 –Carte Classique	300,00
2 –Carte Premium	400,00
3 -Carte Gold	500,00

VI.2.1-Tarification des opérations sur Carte Inter Bancaire (CIB)

Nature de l'opération	Montant Commission (HT)
1 – Retrait auprès DAB Agence Al Salam Bank.	
1.1- Personnel d'Al Salam Bank.	9,00
1.2- Client d'Al Salam Bank.	29,41
2 – Retrait d'espèces auprès des DAB confrères.	
2.1- Personnel d'Al Salam Bank.	29,41
2.2– Client d'Al Salam Bank	29,41
3 – Retrait sur Disponible Insuffisant	500,00
4 – Consultation de solde	
4.1- Personnel d'Al Salam Bank.	5,00
4.2– Client d'Al Salam Bank.	10,00
5 – Règlement des Litiges	700,00
6 – Mise en Opposition	1.000,00
7 – Location TPE	1.000,00/Mois
8 – Paiement des factures de la clientèle (TPE)	Gratuit

VI.2.2- <u>Tarification d'adhésion et abonnement du Web Marchant à la Plateforme E-Paiement</u>

1- Frais d'adhésion à la plateforme de paiement sur INTERNET	50 000,00
2- Frais d'abonnement :	
2.1- Nombre de transactions de 0 à 1 000 opérations par an	Néant
2.2- Nombre de transactions de 1001 à 10 000 opérations par an	10 000,00/an
2.3- Nombre de transactions de 10 001 à 50 000 opérations par an	50 000,00/an
2.4- Nombre de transactions de 50 001 à 100 000 opérations par an	100 000,00/an
2.5- Nombre de transactions plus de 100 000 opérations par an	150 000,00/an

NB: Les frais d'abonnement annuel sont calculés en fonction du nombre de transactions effectuées durant l'année précédente (N-1)

VI.2.3- Tarification des opérations sur TPE et sur INTERNET

A. OPERATION INTER BANCAIRE

A.1- Transaction Interbancaire de paiement opérée sur TPE

Montant de la transaction	Montant de la Commission en (HT)		
> ou = 100,00 DA et < ou = 2 000,00 DA	6,00 DA		
> 2 000,00 DA et < ou = 5 000,00 DA	1,00 DA + 0,25% du montant de la transaction		
> 5 000,00 DA et < ou = 30 000,00 DA	1,00 DA + 0,20% du montant de la transaction		
> 30 000,00 DA et < ou = 60 000,00 DA	1,00 DA + 0,15% du montant de la transaction		
> 60 000,00 DA et < ou = 200 000,00 DA	1,00 DA + 0,10% du montant de la transaction		
> 200 000,00 DA	1,00 DA + 200,00 DA= 201,00 DA fixe		

A.2- Transaction Interbancaire de paiement opérée sur INTERNET

Montant de la transaction	Montant de la Commission en (HT)	
< ou = 5 000,00 DA	10,00 DA	
> 5 000,00 DA	0,7% du montant de la transaction	

NB: Le plafond de la commission commerçant est fixé à 300,00 DA

A.3- Opération Interbancaire de remboursement

Remboursement de paiement de TPE	2,00 DA
Remboursement de paiement d'INTERNET	8,00 DA

B. OPERATION INTRA BANCAIRE

B.1- Transaction Intra bancaire de paiement

Opération de paiement par TPE	10,00 DA quel que soit le montant de la transaction
Opération de paiement par INTERNET	10,00 DA quel que soit le montant de la transaction

NB: le montant minimum pour un paiement est de 100,00 DA.

B.2- Opération Intra bancaire de remboursement

Opération de paiement par TPE	2,00 DA quel que soit le montant de la transaction
Opération de paiement par INTERNET	8,00 DA quel que soit le montant de la transaction

Remarque:

Détermination des plafonds hebdomadaires, réparti entre les retraits et les paiements, par catégorie de carte :

- Carte Classique : 50% du revenu.

Carte Premium : 50 à 80% du revenu.

- Carte Gold : 100% du revenu.

ANNEXE II OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR

Nature des Opérations de Commerce Extérieur	Montant de la Commission	Observations	
1 – Opérat	ions à l'Importation		
I – Credoc à l'Import (documents contre	e paiement ou acceptation	1)	
1 – Domiciliation 2 – Ouverture	3 000 DA 3 000 DA + frais Swift****	Date domiciliation Jour ouverture	
3 – Commission de Modification	3 500 DA + frais Swift****	Jour modification	
4 - Commission d'Annulation	3 000 DA + frais Swift****	Jour d'annulation	
5 – Engagement Credoc :			
5.1 – Partie Provisionnée	0,25 % par trimestre indivisible avec un minimum de 2 500 DA	Payable jour de l'opération	
5.2 – Partie Non Provisionnée	0,65 % par trimestre indivisible avec un minimum de 2 500 DA		
5.3 – Commission Credoc Financé par Bai Adjel	Gratuit		
5.4- Commission de Règlement	Frais Swift ****	Jour exécution Banque d'Algérie	
6 – Commission de Change Banque d'Algérie	1 ‰	Jour exécution Banque d'Algérie	
II – Encaissements Documentaires REM	IDOC à l'Import		
1 – Domiciliation	3 000 DA	Date domiciliation	
2- Commission de Règlement	Frais Swift ****	Jour exécution Banque d'Algérie	
3 – Commission de Change Banque d'Algérie	1 ‰	Jour exécution Banque d'Algérie	
4 – Commission d'Acceptation	3 500 DA		

ANNEXE II - (SUITE)

OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR

Conditions applicables aux Opérations de Commerce Extérieur

Nature des Opérations de Commerce Extérieur	Montant de la Commission	Observations	
III – Ordre de paiement en faveur de l'étrai	nger (Transferts libre	es)	
1 – Domiciliation	3 000 DA	Date domiciliation	
2- Commission de Règlement	Frais Swift ****	Jour exécution Banque d'Algérie	
3 – Commission de Change Banque d'Algérie	1 ‰	Jour exécution Banque d'Algérie	
IV- Lettre de Garantie pour absence de	1 ‰		
documents de transport (Provisionnée à 100%)	Min 10 000 DA		
V- Commission de Transfert	Gratuit		
VI- Commission et frais SBLC (Garanties Internationales Emises)			
1 – Frais d'Ouverture/Gestion	15 000 DA	Prélèvement flat à la délivrance	
2 – Commission (provision <100%)	3% An		

Conformément aux dispositions du Règlement Banque d'Algérie n° 20-04 du 15 Mars 2020 relatif au Marché Interbancaire des Changes, des Opérations de Trésorerie Devise et aux Instruments de Couverture du Risque de Change, les cours facturés à la clientèle, ne doivent en aucun cas, dépasser le cours moyen pondéré payé par la Banque lors de l'achat de chaque devise, pour la date de valeur considérée, un pour mille (1%0).

***** Frais Swift 3 000 DA

ANNEXE II OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR

Conditions applicables aux Opérations de Commerce Extérieur - (Suite)

N. () O ()	75 / 77	
Nature des Opérations	Montant de la	Observations
de Commerce Extérieur	Commission	
	tions à l'Exportation	
1 - La Domiciliation 1.1 – Domiciliation	4 000 00 DA	Date d'ouverture
	4 000,00 DA	
1.2 - Annulation de la domiciliation	2 500,00 DA	Date d'annulation
2 – Credoc à l'Export (sauf stipulation con	traire les commissions sont à la	charge du donneur
d'ordre) 2.1 - Confirmation	Au and par and	Par trimestre mobile et
2.1 - Commination	Au cas par cas	indivisible
2.2 - Notification de l'ouverture	0,10% Min 5 000,00 DA	Jour de notification
2.3- Négociation	0,15 % Min 5 000,00 DA	Date de négociation
2.4- Paiement	0,10 % Min 5 000,00 DA	Date de paiement
2.5 – Modification	3 000,00 DA	Date de modification
2.6 - Annulation d'un crédit doc.	3 000,00 DA	Date d'annulation
confirmé	3 000,00 DA	Date d'affidiation
2.7 - Examen et transmission de	3 000,00 DA	Date transm. de doc.
documents	3 000,00 DA	Date transm. de doc.
2.8 - Commission de vérification des	0,10 % Min 2.000,00 DA	Veille opération
documents	plus frais correspondance	venic operation
2.9 - Acceptation ou l'engagement de	0,50% par quater mob.	Jour d'exécution
paiement différé	o,e o /o pur quater moo.	
2.10- Frais d'envoi des documents	5 000,00 DA et plus par	Date d'envoi
(DHL ou courrier rapide)	rapport au poids du pli	
3- Encaissements (simples ou documentaire	11 1	cuments sont adressés
pour autant qu'il soit possible par courrier sp		
3.1 - Ouverture du dossier	3 000,00 DA	Date d'ouverture
3.2 - Modification du dossier	5 000,00 DA	Date de modification
3.3 - Annulation du dossier	2 000,00 DA	Date d'annulation
3.4 – Envoi pour encaissement d'effets	Min 2 000,00 DA/ effet +	Date d'envoi
simples	frais DHL	
3.5 – Envoi pour acceptation ou	5 000,00 DA/effet + frais	Date d'envoi
encaissement d'effets documentaires	DHL	
3.6 – Demande de Sort	2 000,00 DA/ demande	Plus frais de Swift
3.7 – Rapatriement produit de	Gratuit	
l'encaissement		
4 – Rapatriement Libre		
4.1 – Commission d'ouverture dossier	3 000, 00 DA	Date d'ouverture

4.2 – Commission d'annulation	2 000, 00 DA	Date opération
4.3 – Commission de rapatriement	0.35% Flat min 4.000,00	Veille opération
	DA	

ANNEXE II - (suite)

OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR

Conditions applicables aux Opérations de Commerce Extérieur - Suite

Noture des Onérations	Montant de la	Observations	
Nature des Opérations de Commerce Extérieur	Commission	Observations	
2 – Opérations à l'Exportation (suite)			
•	ions a 1 Exportation (suite)		
5- Contres garanties émises par des			
Banques Etrangères en vue de la mise en place des garanties en faveur des			
Bénéficiaires Algériens (******)			
5.1 – Ouverture et constitution de	150 Euros Flat	Date d'ouverture	
dossier	130 Euros Frat	Date a ouverture	
5.2 – Commission de Gestion	50 Euros Flat	Date d'émission	
5.3 – Engagement	0.50% du montant de la	Par trimestre mobile et	
	garantie	indivisible sur la durée	
		totale de la garantie	
5.4 – Frais de modification	5 000,00 DA	Date de modification	
5.5 – Frais de mise en jeu	100 Euros	Date de mise en jeu	
5.6 – Taxe (TVA)	19%	Selon la Loi de	
		Finances	
5.7 – Frais divers (Swift, fax, etc.)	80 Euros CV en DA	Date d'envoi	
5.8- Frais d'envoi de l'acte de garantie	Min 5 000,00 DA et plus par	Date d'envoi	
(DHL ou courrier rapide)	rapport au poids du pli		
6- Contres garanties émises par AL SALAM BANK ALGERIA en faveur			
des Banques Etrangères Garantes			
6.1 – Ouverture et constitution de	3 500,00 DA Flat	Date d'ouverture	
dossier	3 300,00 D/1 1 lat	Date a ouverture	
6.2 – Commission de Gestion	5 000,00 DA Flat	Date d'émission	
6.3 – Commission et frais à répercuter			
sur l'Opérateur National selon les	-	-	
conditions de la Banque Etrangère			
3 – Aut	res Opérations de Commerce Exté	rieur	
1- Encaissement de Chèques et Effets en			
devises			
1.1 - Encaissement de Chèques en	5000,00 DA+frais	Plus frais du	
devises	DHL/Chèque	correspondant	
1.2 - Encaissement des Effets en	5000,00 DA+ frais DHL/		
devises	Effet		

(*****) Les commissions et frais sur les garanties à l'étranger peuvent évoluer et connaître des changements.

ANNEXE III OPERATIONS D'EVALUATION ET REEVALUATION DES BIENS RECUS EN GARANTIE

1. Barème des honoraires d'évaluation ou réévaluation <u>des biens immobiliers reçus</u> <u>en garantie</u> dans le cadre du Financement des Entreprises et Financement Immobilier aux Particuliers

Valeur du bien immobilier	Honoraires (HT)
≤ 50 000 000 DA	25 000 DA
> 50 000 000 DA et ≤ 100 000 000 DA	50 000 DA
> 100 000 000 DA et ≤ 250 000 000 DA	80 000 DA
> 250 000 000 DA	100 000 DA

Frais de déplacement de l'Expert	Montant	Observations
Restauration	3 000 DA/ J	Maximum deux (02) jours
Hébergement	Remboursable à hauteur de 9 000 DA	Remboursement (+ 200 km) et sur présentation de justificatifs (une seule nuitée).
Utilisation du véhicule et Indemnité kilométrique	30 DA/KM parcouru	-
Autres moyens de transport	-	Remboursable sur présentation de justificatifs (billet d'avion ou de train)
Autres Frais	Montant	Observations
Constitution du dossier	2 500 DA	-
Fourniture CD-ROM	2 300 DA	
Photographie Numérique		

2. Barème des honoraires d'évaluation ou réévaluation <u>des biens, des travaux de construction ou d'aménagements</u> dans le cadre du financement immobilier aux particuliers

Valeur des biens ou des travaux à exécuter (aménagement ou construction)	Honoraires (HT)
≤ 1 500 000 DA	12 500 DA
> 1 500 000 DA et ≤ 5 000 000 DA	20 000 DA
> 5 000 000 DA et ≤ 10 000 000 DA	25 000 DA
> 10 000 000 DA et ≤ 30 000 000 DA	35 000 DA
> 30 000 000 DA et ≤ 60 000 000 DA	45 000 DA
> 60 000 000 DA	55 000 DA

Frais de déplacement de l'Expert	Montant	Observations
Restauration	3 000 DA / J	maximum de deux (02) jours.
Hébergement	Remboursable à hauteur de 7 000 DA	Remboursement (+ 200 km) et sur présentation de justificatifs (une seule nuitée)
Utilisation du véhicule et Indemnité kilométrique	15 DA/KM parcouru	Suivi des travaux effectués sur trois (03) visites maximum
Autres moyens de transport	-	Remboursable sur présentation de justificatifs (billet d'avion ou de train)

Autres Frais	Montant	Observations
Constitution du dossier		-
Fourniture CD-ROM	2 500 DA	
Photographie Numérique		

ANNEXE IV

DEFINITIONS

1 – Durée des Financements.

La durée des financements est fixée comme suit :

- Financement à Court Terme : Jusqu'à vingt-quatre (24) mois ;
- Financement à Moyen Terme : plus de deux (02) ans à sept (07) ans maximum, y compris le différé d'amortissement du principal ;
- Financement à Long Terme : plus de sept (07) ans.

2 – Définition de quelques termes utilisés dans les conventions de financement à Moyen et Long Terme.

- La période d'utilisation : Signifie la période commençant à courir à compter de la date de la 1ère utilisation et se terminant à la date de clôture des consommations.
- La date d'entrée en vigueur de la convention de financement : Signifie la date de prise d'effet de la convention telle que définie dans la convention de financement, c'est à dire la date à laquelle l'emprunteur a le droit d'utiliser le financement conformément aux dispositions de la convention.
- La date de clôture du financement : Signifie la date limite au-delà de laquelle le financement ne pourra plus être utilisé par l'emprunteur.
- La période de remboursement du financement : Signifie la période commençant à courir à compter de la date de la première échéance de remboursement du financement et se terminant à la date de la dernière échéance de remboursement du financement.
- La période de différé d'amortissement du principal : est la période accordée au bénéficiaire du Financement pour mettre en place ses équipements et démarrer l'activité pour commencer à rembourser.
- En général la période de remboursement comporte un délai de grâce (ou de différé) qui est l'intervalle qui sépare soit :
 - La date de la première utilisation et la date du premier remboursement ;
 - La date de clôture à la date du premier remboursement

- La détermination de la durée de différé de remboursement de prêt doit tenir compte d'un certain nombre d'éléments d'appréciation par exemple, il y a lieu de prendre en considération :
 - Le délai de réalisation et la période de montée en cadence de la production;
 - La période contractuelle pour le remboursement du financement extérieur;
 - o La durée de vie des équipements ;
 - La valeur du cash-flow net et la viabilité du projet à rembourser le financement contracté.

3 – Trimestre mobile indivisible.

Par définition, le trimestre indivisible est un trimestre entier dont le décompte des commissions commence à courir à compter du jour de la prise d'engagement.

Les commissions à percevoir sur les engagements par signature (internes et externes) sont calculées sur la base d'un trimestre entier même si l'engagement de la banque a été émis ou pris en début, en milieu ou en fin de trimestre considéré.

4 – Avis et Relevés d'opérations.

Conformément aux dispositions de l'Article 25 de l'Instruction de la Banque d'Algérie N°07-95 du 22 février 1995 portant conditions applicables aux opérations de banque, il est fait obligation aux banques et établissements financiers de faire parvenir à leur clientèle un avis de financement ou de débit pour chaque opération enregistrée dans leur compte courant et leur compte de chèque.

Un relevé périodique des opérations doit, également, leur être transmis.
